



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2026

PROCES VERBAL

Le conseil s'est réuni en mairie le mercredi 8 avril à 19h45 pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous, qui a été affiché du 2 au 9 avril 2026

- 26-2-1. Nomination du secrétaire de la séance et approbation des procès-verbaux des séances du conseil des 18 décembre 2025 et 22 mars 2026

Administration Générale

- 26-2-2. Délégation du conseil municipal au maire – Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 26-2-3. Constitution d'une commission municipale
- 26-2-4. Centre Communale d'Action Sociale – Fixation du nombre de membres du conseil d'administration
- 26-2-5. Centre Communal d'Action Sociale - Election des membres du conseil d'administration
- 26-2-6. Commission d'appel d'offres – Election des membres de la commission
- 26-2-7. SIVU Relais Enfance – Désignation des représentants
- 26-2-8. Résidence Drève du Château – Désignation des représentants

Ressources Humaines

- 26-2-9. Régime indemnitaire des élus locaux

Intercommunalité

- 26-2-10. SIVU de gestion de la Fourrière pour animaux errants – Election des représentants

Voirie

- 26-2-11. Dénomination de voie

Présents : M. Martin LEPOUTRE, Maire, M. Didier DUPE, Mme Emilie DECARNE, M. Pierre DELZENNE, Mme Anusha BENOIT, M. John EVLARD, Mme Mathilde DESNOULEZ, M. Antoine SENLIS, Mme Camille BOURDON, Adjoint au Maire, Mmes Micheline DEPOORTER-COEMAN, Emmanuelle TRENTESAUX, MM. Laurent GHEYSENS, Anthony ROCHER, Gaël MARTIGNY, Pierre GANGLOFF, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. David TOILLON, Louis MAHIEU, Mme Fanny MIELLET, M. Alexandre SAUVAGE, Mme Noémie D'HALLUIN, MM. Christian HERREMAN, Yves PAUL, Mme Valérie ROBIN, M. Jérôme FISMAN, conseillers municipaux

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Isabelle D'HERBIGNY (à M. Pierre DELZENNE), Mme Laurine DELARGE-DENIS (à Mme Anusha BENOIT), Mme Francine VANCAEYZEELE (à M. Christian HERREMAN), Mme Laura NAESSENS (à M. Yves PAUL)

Délibération n°26-2-1- Nomination du secrétaire de la séance et approbation des procès-verbaux des séances du conseil des 18 décembre 2025 et 22 mars 2026

- ✓ M. Pierre DELZENNE est désigné comme secrétaire de la séance.
- ✓ Les procès-verbaux des séances des 18 décembre 2025 et 22 mars 2026 sont adoptés à l'unanimité.

Délibération n°26-2-2- Administration Générale - Délégation du conseil municipal au maire – Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- ✓ Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT,) et plus particulièrement son article L2122-22, autorise le conseil municipal à déléguer au Maire en tout ou partie et pour la durée du mandat les attributions reprises dans cet article. Dans un souci d'efficacité, il est proposé de déléguer au Maire l'ensemble de ces attributions.

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rendra compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions qu'il aura prises.

- ✓ A la question posée par Mme V. Robin sur l'étendue des délégations (notamment foncier, aménagement, emprunts) dans un contexte de projets structurants, il est précisé que les emprunts sont conditionnés à un budget voté et les projets structurants font l'objet d'un travail préalable en commission et de concertation.
- ✓ **La délibération est votée à l'unanimité.**

Délibération n°26-2-3- Administration Générale - Constitution d'une commission municipale

- ✓ Il est proposé de créer une commission générale composée de l'ensemble des conseillers municipaux qui se réunira à raison d'une ou deux séances avant chaque conseil municipal.
- ✓ A la proposition de M. Y. Paul d'une commission finances dédiée, M. Evlard indique que la commission unique permet d'associer tous les élus mais les ordres du jour seront équilibrés pour permettre de consacrer le temps nécessaire aux questions financières.
- ✓ **La délibération est votée à l'unanimité.**

Délibération n°26-2-4- Administration Générale - Centre Communale d'Action Sociale – Fixation du nombre de membres du conseil d'administration

- ✓ Ce nombre est fixé à huit membres.
- ✓ **La délibération est votée à l'unanimité.**

Délibération n°26-2-5- Administration Générale - Centre Communal d'Action Sociale - Election des membres du conseil d'administration

- ✓ Il est proposé d'élire la liste des candidats suivants :
 - Mme Camille BOURDON
 - Mme Noémie D'HALLUIN
 - Mme Micheline DEPOORTERE-COEMAN
 - Mme Emmanuelle TRENTESAUX
 - M. Didier DUPE
 - Mme Isabelle D'HERBIGNY
 - Mme Francine VANCAEYZEELE
 - Mme Valérie ROBIN
- ✓ **La liste a obtenu 29 voix.**
- ✓ Concernant les membres de la société civile désignés par M. le maire, les éventuelles propositions peuvent lui être adressées. Il les étudiera dans le cadre des conditions requises pour siéger au conseil d'administration du CCAS.

Délibération n°26-2-6- Administration Générale - Commission d'appel d'offres – Election des membres de la commission

- ✓ Il est proposé d'élire les candidats suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1-Alexandre SAUVAGE	1-Laurent GHEYSENS
2-John EVLARD	2- Mathilde DESNOULEZ
3-Didier DUPE	3- Louis MAHIEU
4- Yves PAUL	4- Christian HERREMAN
5- Jérôme FISMAN	5- Valérie ROBIN

- ✓ **Les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants ont obtenu 29 voix et siégeront à la commission d'appel d'offre.**
- ✓

Délibération n°26-2-7- Administration Générale - SIVU Relais Enfance – Désignation des représentants

- ✓ Il convient de procéder à la désignation au sein du conseil municipal des deux représentants titulaires et du représentant suppléant qui siégeront au comité syndical du SIVU RAM.
- ✓ **Mmes Mathilde DESNOULEZ et Isabelle D'HERBIGNY, en tant que membres titulaires et Mme Noémie D'HALLUIN en tant que membre suppléante sont proposées pour représenter la commune.**
- ✓ **La délibération est votée à l'unanimité.**

Délibération n°26-2-8- Administration Générale - Résidence Drève du Château – Désignation des représentants

- ✓ Il convient de procéder au renouvellement de la désignation des deux représentants qui siégeront au sein de l'association Résidence Drève du Château.
- ✓ Mme Camille BOURDON et M. Pierre DELZENNE sont proposés pour représenter la commune.
- ✓ **La délibération est votée à l'unanimité.**

Délibération n°26-2-9- Ressources Humaines - Régime indemnitaire des élus locaux

- ✓ A la remarque de M. Y. Paul sur l'absence de considération indemnitaire des élus de l'opposition, M. le Maire rappelle que les indemnités sont liées aux délégations. Un réexamen de celles-ci serait possible suivant la construction d'une confiance réciproque.
- ✓ La délibération fait l'objet de 4 votes contre (F. Vancaeyzeele, C. Herreman, Y. Paul, L. Naessens).

Délibération n°26-2-10- Intercommunalité - SIVU de gestion de la Fourrière pour animaux errants – Election des représentants

- ✓ Considérant, le renouvellement des membres élus au conseil municipal, il y a lieu de procéder à cette élection et il est proposé d'élire M. Didier DUPE en tant que délégué titulaire et M. Gaël MARTIGNY en tant que délégué suppléant.
- ✓ La délibération est votée à l'unanimité (29 voix).

Délibération n°26-2-11- Voirie - Dénomination de voie

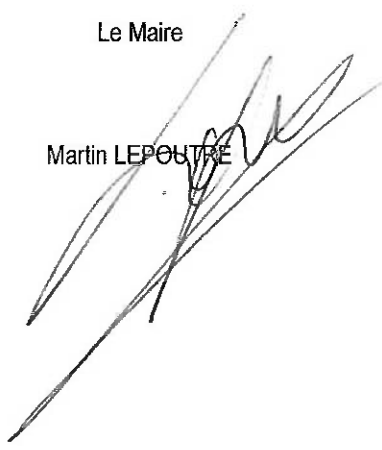
- ✓ A l'occasion de l'aménagement d'un nouveau quartier d'habitation sur le site du Cabu, une voie perpendiculaire à l'avenue du Général de Gaulle va être créée pour desservir l'ensemble des lots de l'opération. Il est proposé de la dénommer « Allée du Point du Jour ».
- ✓ La délibération est remise sur table et les conseillers acceptent de la voter.
- ✓ Mme V. Robin souhaite néanmoins que cette procédure reste exceptionnelle.
- ✓ La délibération est votée à l'unanimité.

La séance est levée.

L'ensemble de ces délibérations est consultable pendant les heures d'ouverture de la mairie au service du Secrétariat Général.

Le Maire

Martin LEPOUTRE



Le secrétaire

Pierre DELZENNE

